

Berne et Hauteville, 9 septembre 1990

Chère consoeur, cher confrère,

Chacun consomme une grande quantité d'énergie. Pour son travail, pour son ménage, pour ses loisirs...

A l'heure où le libre approvisionnement en électricité - une denrée devenue essentielle dans notre existence - est remis en cause, il vaut la peine de rappeler les enjeux du 23 septembre.

A cette fin, je vous remets deux articles faisant partie d'une série de huit diffusés de façon à vous réserver une bonne exclusivité régionale.

Je vous remercie de votre intérêt, et je vous présente, chère consoeur, cher confrère, mes cordiaux messages.

Raymond Gremaud



Annexes: 2 articles

Abandon du nucléaire

SOYONS LOGIQUES

"Les centrales nucléaires sont dangereuses pour l'homme et l'environnement. En abandonnant l'énergie nucléaire, on améliorera la qualité de la vie. On peut se passer d'énergie nucléaire sans augmenter les importations de courant ni construire de nouvelles installations hydrauliques. L'abandon du nucléaire est un défi à l'innovation qui devrait permettre d'épargner des frais et créer des emplois." Ce sont là quelques arguments prônés par les auteurs des deux initiatives antinucléaires soumises au peuple le 23 septembre.

Devons-nous suivre de telles théories ? Non bien sûr. Pour ce qui concerne la sécurité, les initiants se réfère à l'accident de Tchernobyl. Mais la Suisse n'est pas Tchernobyl. Les centrales de notre pays ne fonctionnent pas selon le même système que celui utilisé en Ukraine. Et les mesures de sécurité sont autrement plus élevées et plus sévères. D'autre part, nos centrales disposent de confinement de sécurité, ce qui n'était pas le cas pour la centrale ukrainienne.

Les opposants au nucléaire réclament également de freiner les importations d'électricité. Est-il besoin de rappeler que l'électricité permet l'usage de nombreux appareils qui allègent notre vie quotidienne. En 1989, la production suisse d'électricité a diminué de 9,9 %, alors que la consommation augmentait de 2,7 %. L'année dernière, la Suisse a donc été contrainte d'importer 45,2 % d'électricité de plus que l'année précédente.

Ce qui veut dire que notre pays est de plus en plus dépendant de l'étranger. La France, par exemple, avec qui la Suisse a conclu un contrat, peut interrompre durant 22 jours consécutifs sa fourniture d'électricité. Que ferait la Suisse à ce moment-là, elle qui serait déjà privée de ses 40,6 % d'énergie nucléaire ? Les auteurs des initiatives antinucléaires ne donnent pas la solution miracle à ce sujet.

Selon les auteurs des initiatives, "l'abandon du nucléaire devrait permettre de créer des emplois et d'épargner des frais". Quelle aberration! Imposer une taxe de 10 % et des tarifs incitatifs aux gros consommateurs d'énergie: ce n'est pas des emplois, mais des licenciements et des fermetures d'entreprises assurés.

Ne nous laissons pas bernier par les partisans de l'abandon du nucléaire. Rejetons catégoriquement leurs deux initiatives le 23 septembre.

Hélène Mayor

CONTRADICTIONS

Les partis politiques de gauche, socialistes en tête, les organisations syndicales ainsi que tout ce que le pays compte de groupements écologiques, font campagne en faveur des deux initiatives anti-nucléaires qui seront soumises au peuple le 23 septembre prochain.

L'une de ces initiatives demande l'abandon progressif de l'énergie nucléaire; l'autre, postule le respect d'un moratoire d'une durée de dix ans, période au cours de laquelle aucune nouvelle installation ne pourrait être décidée. Dans les deux cas, le résultat sera le même; la disponibilité en courant électrique va fortement baisser dans notre pays.

Il nous paraît indispensable de dénoncer la contradiction de la politique menée par la gauche en matière d'énergie, et de souligner les répercussions que ne manquera pas d'avoir cette politique restrictive dans le domaine des transports, pour ne citer qu'un exemple.

D'un côté, ces milieux demandent la promotion des transports publics pour lutter contre la pollution, mais de l'autre ils s'opposent à une production accrue de courant, pourtant indispensable à l'essor des transports en commun. On sait fort bien que la mise en place du programme "Rail 2000", qui comprend une augmentation notable du nombre de trains mis au service des voyageurs, exigera plus de force motrice. Or pour faire marcher ce chemin de fer de l'avenir, il faut du courant.

Nous sommes étonnés de l'attitude de ce secrétaire général de la Fédération suisse des cheminots, conseiller national de surcroît, qui se place aux premiers rangs des adversaires de l'énergie nucléaire, alors qu'il est un des plus ardents défenseurs du développement des transports publics.

Il faut souligner ici que l'initiative pour un abandon du nucléaire s'attaque également à la construction de nouveaux ouvrages de production d'électricité autres que les centrales atomiques.

On ne peut honnêtement demander à notre économie et à notre société d'améliorer sans cesse le niveau de vie de la population, en refusant de mettre à sa disposition de l'énergie nécessaire en qualité suffisante.

René Vernaz